

Bulletin Municipal 2023

Le Trioulou



Meilleurs Vœux
2024

n° 16

*malheureusement Danièle Bouyssou était absente lors de notre dernière réunion du Conseil Municipal et n'apparaît donc pas sur la photo prise à cette occasion.

Sommaire

Le Mot du Maire	4 & 5
------------------------------	-------

La Vie de la Commune :

Le Budget	6 & 7
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	8 & 9
Le Transport à la Demande	10
La Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre	11
Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne	12 & 13
Le Réseau d'Eau	14 & 15
La Voirie	16 & 17
Les Bâtiments Communaux	18 & 19
L'Environnement, la Culture et le Tourisme	20 & 22
Le Tri Sélectif des Ordures Ménagères	23

L'Enfance et la Jeunesse :

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Saint-Constant/Fournoulès et Saint-Santin de Maurs	24 & 25
--	---------

La Vie Associative et les Animations :

Le Comité des Fêtes	26
Les Vieilles Romances	27
L'Association Communale de Chasse Agréée	28

La Vie Pratique :

Les Tarifs Communaux	29
L'Etat Civil	30
Le Trioulou dans la Presse	31 à 33
L'invitation à la Cérémonie des Vœux du Conseil Municipal.....	34
Notes	35
La Mairie aux Couleurs de Noël	36



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés, Chers Habitants,

C'est à l'aube de l'année 2024 que j'ai le plaisir de vous adresser, avec tous les membres du Conseil Municipal, le quatrième bulletin de notre mandature. C'est un moyen de communication important pour nous. Il vous permettra de découvrir la vie du village en 2023.

Comme indiqué dans notre Profession de foi de mars 2020, la bonne alimentation en eau et la chaussée de Carrègue faisaient partie de nos premiers chantiers. L'importante réfection du château d'eau a été réalisée en 2021. En 2023, le Conseil Municipal a délibéré pour l'adhésion au Syndicat Limargue Ségala effective au 1er juin 2023 et a fait le choix d'interconnexion, notre deuxième chantier d'envergure. Après différentes études, un vaste travail sera mis en place pour que, si tout se déroule comme prévu, ce raccordement avec le Syndicat ait lieu dans le courant de l'année 2024.

Comme en 2022, l'été et l'automne 2023 ont connu une très longue période de sécheresse, un niveau extrêmement bas d'alimentation en eau potable. Des analyses d'eau par le laboratoire Terena Cantal sont réalisées tous les quinze jours en continu toute l'année.

Je voudrais faire part de mes sincères remerciements aux deux adjoints chargés de l'AEP (Alimentation en Eau Potable), Alexandre Poujols et Bertrand Fraysse, qui ont assuré dans l'ombre, mais avec efficacité et dévouement, la surveillance de la station de pompage et du château d'eau pour un maintien de l'eau toute l'année aux habitants de la commune. UN GRAND MERCI !

Dans le chapitre Voirie, la poursuite des travaux d'entretien conséquents a pu être réalisée dans de nombreux hameaux de la commune. Cela représente un budget important.

Dans le chapitre Bâtiments Communaux, après étude des dossiers de candidatures, les Membres du Conseil Municipal et moi-même avons accueilli, le 1er août, les nouveaux occupants de la maison communale : Noémie Colomb et Dorian Lalo.

Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'une très bonne intégration au village. Le suivi des bâtiments est également très bien assuré.

Dans le cadre de la commission Environnement, Culture et Tourisme, le marché de pays du 5 août a connu un très beau succès avec des animations dignes de ce nom. Ce sont les membres de cette même commission qui ont travaillé depuis des mois à la création du site internet du village. Il a été présenté aux habitants le 3 novembre dernier. Voici son adresse : www.le-trioulou.fr. Très bonne initiative sur un outil de communication supplémentaire !

Les actions du CCAS ont été reconduites (journée nettoyage au printemps, remise aux jeunes des chèques Cadhoc, distribution des colis de Noël à nos aînés).

Je profite du Mot du Maire pour féliciter et remercier chaque responsable de Commission pour le travail réalisé en collaboration avec les membres de chacune d'elle.

L'adressage est obligatoire depuis 2022. Ce dossier a bien avancé avec le concours de La Poste - il sera opérationnel en ce début d'année 2024.

L'ensemble des habitations bénéficiera d'une nouvelle adresse avec une numérotation. Il a pour principal objectif d'améliorer la localisation des habitations nécessaires aux services d'urgence, de secours, de livraisons....

Je rappelle une nouvelle fois que l'argent que la commune du Trioulou dépense ou investit est de l'argent public, c'est le produit de nos impôts et nous devons l'utiliser au mieux. Nous réfléchissons tous ensemble aux actions prioritaires à engager pour le bien de la population. Depuis notre élection, de nombreuses réalisations ont vu le jour à hauteur du budget de la commune.

Pour votre information, les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Le droit de vote permet à chacun d'exprimer son choix, sa volonté, à l'occasion d'un scrutin. C'est un droit civique important.

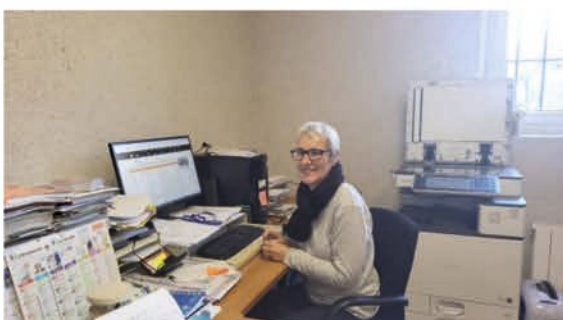
Je ne peux terminer ce quatrième bulletin municipal sans remercier amicalement les Membres du Conseil Municipal pour leur investissement, leur dévouement, leur discrétion mais également dans les différents échanges sur les projets communaux à mes côtés, toujours à l'écoute de la population ainsi que Maryse Broussal, notre secrétaire de Mairie, investie autour de nous tous, sans oublier Patrick Puissant, agent d'entretien polyvalent et autonome de l'Association Dispo-Services de Maurs (il intervient à notre demande un jour par semaine sur une partie de l'année). Continuons "Tous ensemble" à permettre la progression de notre commune dynamique de La Châtaigneraie Cantalienne.

Je félicite les associations du village et les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer de bons moments de convivialité appréciés de tous avec la mise à disposition gratuitement par la mairie des différents bâtiments et des équipements.

A l'horizon de l'an 2024, les Adjoints (Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse, Elsa Cornaro de Curton), les Conseillers Municipaux (Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Danièle Bouyssou, Michel Calmejane, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon) et moi-même vous présentons pour chacun et chacune d'entre vous, nos meilleurs vœux pour une année pleine de vie, de projets et de bonheur partagés avec ceux qui vous sont chers et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,
Bien chaleureusement à vous tous,

Geneviève Marquet, Maire du Trioulou



Maryse Broussal, secrétaire de mairie

Le Budget

Le 03 avril 2023, le Conseil Municipal a procédé au vote du compte administratif 2022.

Il a ainsi validé les dépenses et recettes effectuées pour l'exercice 2022 :

* Section de fonctionnement : Opérations courantes

Dépenses	Montants
Electricité	8209.27
Carburant	282.36
Fournitures petits équipements + entretien	1494.43
Fournitures administratives + timbres + téléphone mairie + doc	1416.17
Autres matières et fournitures	165.97
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels + terrain	11826.30
Contrat maintenance (extincteur, sonnerie cloches, défibrillateur)	869.59
Assurances	3003.91
Frais divers : service eau	2426.14
Fêtes et cérémonies	846.34
Honoraires	0.00
Bulletin municipal	540
Cotisations diverses + taxes foncières + ordures ménagères	913.87
Charges personnels (salaires + charges sociales)	17464.07
Redevances Adour Garonne + TPU	8460
Indemnités élus + charges	27050.44
Subventions diverses (ADMR, FNACA, Ecole, CCAS...)	620
Amortissements	7936
Autres contributions : Agedi (logiciels mairie) 2021+2022	1287
Titres annulés (modification débiteurs)	8840.03
Total	103 651.89

Recettes	Montants
Dotations de l'Etat	68028.44
Impôts et taxes (taxes foncières et habitations)	28158.00
Ventes eau	30 890.56
Redevances eau (reversées à l'Agence Adour Garonne)	4534.08
Vente EDF panneaux photovoltaïques	2474.34
Remboursement divers (redevance occupation domaine public, concession cimetière)	599.44
Location de la salle des fêtes	826.09
Revenu immeuble (maison du bourg)	4280.77
Produits exceptionnels (Mise en sécurité bâtiments Arnal J-Paul, Remboursements EDF, Orange, Groupama, branchement compteur eau, vente ferraille)	6962.54
Total	146 754.26

*** Section d'investissement : gros travaux, grosses acquisitions**

Dépenses	Montants
Voirie : Lacoste, La Carrière, La Volte (2021) La Bélonie, Laveissière, Bournarel (2022)	52932.00
Bâtiments communaux : Terrain pétanque	3263.16
Service Eau : Etude diagnostic réseau, pompe station	6050.69
Acquisition matériel : Photocopieur+ vidéoprojecteur	3109.00
Eclairage Public (mise en sécurité coffret EDF)	708.85
Dépôt caution (restitution caution maison du bourg)	400.00
Total	66 463.70

Recettes :

Recettes	Montants
Amortissements	7936.00
FCTVA	25 487.79
Dépôt et caution (caution maison bourg)	800.00
Excédent capitalisé	51 500.09
Total	85 723.88

Dans sa séance du 3 avril 2023, le Conseil Municipal a voté les taxes locales pour 2023 comme suit :

- Taxe foncier Bâti : 12,81 % taux communal + 23,56 % taux départemental
soit 36,37 %
- Taxe foncier Non Bâti : **65,14 %**
- Taxe habitation (pour résidences secondaires) : **7.47%**

Le produit attendu devrait s' élever à 30 384.00€ pour 2023.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous nous répétons mais, pour les nouveaux habitants, nous reprecisons quels sont les services et missions d'un CCAS :

- Le CCAS est un Établissement Public Communal, intégré au sein de la Mairie mais indépendant, avec sa propre autonomie administrative et financière et géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs expériences.
- Il est chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. C'est le deuxième organisme social le plus connu des Français, derrière les caisses d'allocations familiales.
- Il intervient dans les domaines de l'aide sociale et mène une action générale de prévention et de développement social pour tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées.
- Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux des familles, des jeunes, des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté.
- Il se doit également, de manière obligatoire une fois par mandat, de procéder à l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population.

Comme vous le comprendrez, nous ne pouvons pas traiter tous ces sujets comme dans une grande commune mais **nous tenions tout de même à vous rappeler les missions officielles des CCAS pour vous permettre, en cas de besoin, de venir nous en parler sans hésiter, en toute confidentialité, afin d'essayer de trouver ensemble des solutions.** Geneviève Marquet, Maire et Présidente du CCAS et Christophe Perrot, Vice-Président du CCAS, sont à votre disposition pour cela.

Nous avons également le plaisir de revenir sur les actions menées cette année :

Journée de nettoyage du village :

Nous nous sommes retrouvés, avec une trentaine de bénévoles du village, le 15 avril, de nouveau à la période habituelle du printemps. Pendant que certains participaient au nettoyage de la mairie et de ses alentours, d'autres effectuaient la collecte habituelle des encombrants chez les particuliers. Ceci a permis de récolter 880 kg de ferraille, vendus aux établissements Hugonenc Négoce de Bagnac-sur-Célé pour 162,80 €.

Nous avons pu passer tous ensemble une bonne journée où bonne humeur et plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous. Le déjeuner, offert à tous les bénévoles, a été servi dans la salle de la Mairie. Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à la préparation du repas et tout particulièrement Huguette et Jean-Claude Lafon qui, comme les années précédentes, nous ont régales avec pizzas et pain préparés dans leur four qui étaient, encore une fois, excellents !
Merci à tous !



Opération « Coup de pouce aux jeunes » :

Nous avons renouvelé cette opération cette année et avons offert à tous les enfants et jeunes, de la naissance à 20 ans, domiciliés dans le village, un chèque Cadhoc d'une valeur de 40€, valable sur les livres, les fournitures scolaires, les vêtements, le sport ou la micro.

Les chèques de l'année 2022 ont été remis par les membres du CCAS le samedi 30 septembre lors d'une cérémonie dans la salle de la Mairie. Les enfants présents, dont certains étaient accompagnés de leurs parents, ont pu partager un bon goûter.

Les enfants absents ce jour-là qui n'auraient pas encore récupéré leur chèque peuvent venir le faire aux horaires d'ouverture de la Mairie.



Distribution des colis de Noël :

Nous avons fait appel à six fournisseurs différents pour constituer les colis (La Ferme de Lascombes à Saint-Constant, les Vergers de Moiron à Saint-Avit-Saint-Nazaire, Le Miel de Cécilia Quiles et Sébastien Cahors de Saint-Parthem, la boulangerie Mazard à Saint-Constant, la boulangerie Vacquier à Maurs, la Savonnerie des Adrets à Senezergues)

Les membres du CCAS ont distribué seize colis aux personnes âgées de 75 ans et plus de notre commune.

Nous avons également remis un colis à Maryse Broussal, notre Secrétaire de Mairie, pour la remercier de son travail actif et efficace tout au long de l'année et à Patrick Puissant, agent technique polyvalent de l'association Dispo-Services, qui travaille avec énergie à l'entretien de notre village.

Participation à l'installation d'un système de téléassistance :

Le CCAS maintient sa participation financière de 50% sur le coût d'installation d'un système de téléassistance afin de permettre aux personnes âgées, demeurant dans la commune, de continuer à vivre chez elles plus sereinement.

Nous vous souhaitons une belle année 2024, faite de petits et grands bonheurs, de bonne santé et de sérénité, pour vous et pour vos proches !

Le Conseil d'Administration du CCAS :

Geneviève Marquet, Anne-Marie Arnal, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Ana Canada, Elsa Cornaro de Curton, Cathy Fel, Chantal Four, Nathalie Goujou, Christophe Perrot et Thérèse Persouyre.



+ d'infos

Communauté de communes de la
Châtaigneraie Cantalienne

Pôle de Saint Mamet la Salvétat
04 71 49 33 30

Pôle de Laroquebrou
04 71 46 05 11

Pôle de Montsalvy
04 71 49 64 37

Pôle de Maurs
04 71 46 87 17

Illustration : Olivier Combarrou - 04 71 48 01 93

ARNAC
BOISSET
CASSANIOUZE
CAYROLS
CRIDS DE MONTVERT
GLENAT
JUNHAC
LABESSERETTE
LACAPELLE DEL FRAISSE
LADINHAC
LAFEUILLE EN VEZIE
LAPEYRUGUE
LAROQUEBROU
LEUCAMP
LEYNHAC
MARCOLES
MAURS
MONTMURAT
MONTVALVY
MONTVERT
NIEUDAN
OMPS
PARLAN
PRUNET
PUYCAPEL
QUEZAC
ROANNES SAINT MARY
ROUFFIAC
LE ROUGET PERS
ROUMEGOUX
ROUZIER
SAINT ANTOINE
SAINT CONSTANT FOURNOULES
SAINT ETIENNE CANTALES
SAINT ETIENNE DE MAURS
SAINT JULIEN DE TOURSAC
SAINT GERONS
SAINT MAMET LA SALVETAT
SAINT SANTI CANTALES
SAINT SANTI DE MAURS
SAINT SAURY
SAINT VICTOR
SANSAC VEINAZES
LA REGALASSIERE
SENEZERGUES
SIRAN
TEISSIERES LES
BOULLES
LE TRILOUOU
VIELLEVIE
VITRAC

un
service
pour
les
50
communes
du
territoire



www.chataigneraie15.fr

Transport
à la
demande



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

Le transport à la demande c'est quoi ?

Le transport à la demande (TAD) permet aux habitants de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

Pour qui ?

Les habitants majeurs de la communauté de communes

Quel coût pour l'utilisateur ?

10 € tarif unique

Où ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Communauté, ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère

Les destinations et horaires ?

Destinations					
Régulières	AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE	AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE	Marché à MAURS et à MONTSALVY	Marché à LAROQUEBROU	Marché au ROUGET PERS
	de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	de 8h45 à 11h	de 8h45 à 11h	de 8h45 à 11h
A la carte	X	X	X	X	

L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, dans les mairies et les maisons de services. Ne sont pas pris en compte par le service : tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale, les urgences médicales.

Comment

accéder au service ?

Sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14h. Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination. Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut être modifié.

SAINT MAMET LA SALVETAT

Teissières Christelle
04 71 64 70 24 - 06 37 42 70 01

MARCOLES

Robert Odette
04 71 46 70 27 - 06 87 58 89 28

LAROQUEBROU

Navarre Christian
04 71 46 00 50

SIRAN

Mazieres Patricia
06 30 66 19 79 - 06 74 35 72 28

MAURS

AT2S Baissac-Bayol
04 71 62 20 20

LE ROUGET PERS

Bex Julien
06 82 44 57 81

MONTSALVY

Puech Pierre
04 71 49 21 45 ou
06 86 26 01 42



La cérémonie de la Commémoration du 11 novembre

11 novembre 1918 - 11 novembre 2023
105ème anniversaire de l'Armistice

En cette matinée du 11 novembre 2023, Mme le Maire, en présence de ses adjoints, a lu l'hommage à tous les "Morts pour la France", texte de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Un hommage a été rendu aux huit personnes de la commune décédées à la guerre 1914 - 1918 :
- Faustin DEBONS, Clément DEBONS, Lucien BOUDET, Gaston BOUDET, Paul CANTOURNET, François DELTRUC, Charles ARNAL, Amédée LOUDIERE.



en déposant une gerbe* devant la plaque de notre Monument aux Morts à l'entrée de l'église Saint-Blaise et en observant un moment de recueillement en leur mémoire.

**(réalisée par Madame Lorraine Lacam "Aux Bruyères", fleuriste à Maurs)*

*Participaient à cet hommage : Mme le Maire : Geneviève Marquet,
Les Adjoints : Alexandre Pujols, Bertrand Fraysse et Elsa Cornaro de Curton.*

Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne

Malgré un début de mandat perturbé par les différentes contraintes liées à la pandémie, nous avançons dans la réalisation de nos engagements de campagne. Vous les retrouverez ci-dessous avec, en vert, ceux qui sont déjà réalisés ou en cours d'accomplissement :

Œuvrer à la protection de l'environnement, des richesses naturelles et du patrimoine communal :

- Réfection de l'étanchéité du château d'eau et travail à la continuité de la distribution de l'eau dans le respect de ce qui a été initié par l'équipe municipale précédente,
- S'assurer auprès de la société en charge du contrôle de l'eau que tout est fait pour fournir une eau de qualité,
- Vérification du bon fonctionnement et de l'accessibilité de tous les compteurs d'eau,
- Vérification du bon fonctionnement de toutes les bornes incendie,
- Suivi de la location de la maison du bourg,
- Maintien en bon état des bâtiments communaux,
- Renouvellement de la « journée ferraille » avec nettoyage du château d'eau et des sentiers pédestres,
- Entretien régulier du village via Dispo-Services et entretien des chemins,
- Nettoyage du mur du cimetière.

Améliorer la voirie et les transports :

- Manifester auprès des instances compétentes l'importance de bien entretenir la voirie et permettre la finalisation des différents élargissements en mettant bien en évidence les limitations de vitesses et les interdictions à certains véhicules de traverser la commune,
- Faire étudier l'intérêt de l'élargissement de la route départementale à certains endroits en concertation avec le Conseil Départemental,
- Etudier l'intérêt du transport à la demande de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie et en proposer l'amélioration en fonction des besoins des habitants.

Développer la vie sociale et culturelle :

- Redynamiser la bibliothèque à l'étage de la mairie avec organisation de « goûters lectures » entre jeunes et moins jeunes,
- Organisation de « tea times » en anglais pour jeunes et moins jeunes qui souhaitent découvrir ou pratiquer l'anglais en s'amusant,
- Soutien aux associations du village,
- Proposition aux écoles du secteur des « sorties vertes » autour des abeilles avec l'utilisation du sentier « des Abeilles au Miel » et d'une explication par une apicultrice du village,
- Renouvellement de cours de secourisme pour les personnes volontaires,
- Etudier l'installation d'un nouveau terrain de pétanque (*terrain inauguré en août 2022*).

Favoriser le développement de la petite économie locale via l'actualisation du site internet de la commune : (nouveau site inauguré le 3 novembre)

- Mise en avant des gîtes et locations implantés sur notre territoire,
- Présentation des activités sportives, associatives et commerciales,
- Indication des conditions de location de la salle des fêtes et de la halle.

Faciliter l'accès à certains services :

- Manifester fortement l'intérêt de la municipalité auprès des instances décisionnelles pour accélérer l'arrivée de la fibre optique dans le village et ainsi sécuriser et optimiser l'utilisation de tous les services via internet (*la fibre est en cours d'installation dans le village. Des courriers avec l'opérateur avaient été échangés pour en accélérer le déploiement*),
- Rénovation de salles à l'étage de la mairie pour les mettre au service de certaines activités associatives ou communales. (*Rénovation partielle de l'appartement*)

Nous nous étions engagés à organiser des réunions publiques avec la population pour aider à définir les priorités de certains projets, à faire ressortir de nouveaux sujets de travail et à faciliter les échanges sur des points importants concernant la vie du village. La situation sanitaire nous a empêché de le faire en début de mandature, nous en organiserons une lors du premier trimestre 2024 pour vous informer du projet d'interconnexion du réseau d'eau potable.

Vous lirez dans les pages de ce bulletin des informations sur le travail effectué par les quatre commissions créées au sein du Conseil Municipal pour travailler en équipes restreintes. Nous vous en redonnons leur composition, n'hésitez pas à nous contacter directement si vous avez des questions ou de bonnes idées à partager.

Commission de l'eau : Responsable : Alexandre Poujols. Vu l'importance du sujet, tous les membres du Conseil Municipal seront impliqués dans ce service,

Commission de la voirie : Responsable : Bertrand Fraysse. Membres : Geneviève Marquet, Sylvie Barthel, Michel Calmejane, Eric Pruchon,

Commission des bâtiments communaux : Responsable : Elsa Cornaro de Curton. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Danièle Bouyssou, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon,

Commission environnement, culture, tourisme : Responsable : Christophe Perrot. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou.



**malheureusement Danièle Bouyssou est absente de cette photo avec les membres du Conseil Municipal.*

Le Réseau d'Eau

Le seuil de Carrègue

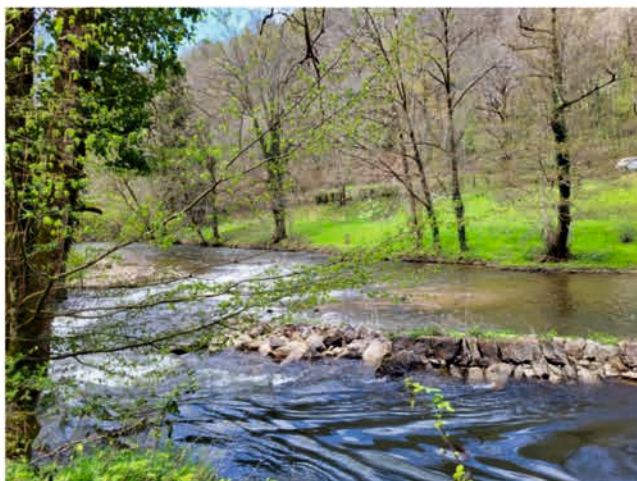
La chaussée de Carrègue a été démolie ce printemps. Les gravats ont été ramenés devant le moulin et un enrochement a été mis en place afin de protéger ce dernier.



Un des points noirs de ce chantier était l'accès. Finalement, l'entreprise Lapierre est intervenue par le terrain de Mme Blanc (côté Maurs) et a démantelé la chaussée couche après couche.

Nous vous rappelons que la chaussée avait déjà été endommagée par une crue l'hiver 2021/2022 et n'avait plus qu'un faible impact sur le niveau d'eau dans le puits de la station de pompage.

Le Syndicat Mixte du Célé Lot Médian prévoit une seconde phase de travaux afin de consolider les berges et revégétaliser le site.



L'interconnexion

Afin de pérenniser au mieux l'approvisionnement en eau de la commune, le Conseil Municipal a décidé de se tourner vers le Syndicat Mixte Limargue Ségala. C'est ce dernier qui nous a paru pouvoir apporter le plus de garanties en matière de qualité et quantité en eau potable.

Nous avons officiellement intégré le Syndicat le 1er juin 2023. Depuis, une phase d'étude a été menée par le SYDED du Lot à la demande du Syndicat.

Plusieurs scénarios ont été établis, à savoir l'interconnexion sur le réseau de Bagnac-sur-Célé, qui fait partie du Syndicat mais a conservé sa prise d'eau sur Le Veyre, ou bien une interconnexion sur la conduite du Syndicat qui descend du Lac du Tolermé.

Le tracé de la conduite qui raccordera le château d'eau fait lui aussi l'objet de différentes possibilités.

Tous ces points sont encore à la réflexion mais devront prochainement être tranchés.

C'est le Syndicat qui assume l'investissement pour raccorder notre château d'eau et qui assurera la partie production de l'eau potable. L'eau ainsi acheminée sera facturée à la commune par le Syndicat au point d'entrée sur le réseau communal.

La partie distribution, c'est-à-dire l'acheminement de l'eau potable, du château d'eau jusqu'aux compteurs des abonnés, sera pour l'instant conservée par la commune. C'est donc celle-ci qui continuera à facturer l'eau aux abonnés.

Début octobre, comme tous les ans, a été réalisé le relevé des compteurs. C'est Mme le Maire et les Adjointes en charge de l'eau qui s'en sont occupés.

Nous en profitons pour remercier tous les abonnés pour leur vigilance à l'égard du réseau d'eau.

Tant que nous ne serons pas interconnectés, la situation au captage va rester tendue, c'est pourquoi il est important que nous restions vigilants sur d'éventuelles fuites.

Chlore

Dans le courant du mois de novembre, un incident technique est survenu sur la pompe doseuse de chlore. Pour rappel, le chlore est injecté directement dans le puits au moyen d'un chloromètre qui se trouve dans le local de la station de pompage au-dessus du puits. Suite à la défaillance d'un clapet et cette pompe étant située plus haut que le puits, la réserve de chlore présente au niveau de la pompe s'est siphonnée dans le puits, engendrant un taux de chlore trop élevé dans le réseau. L'entreprise la SAUR est intervenue rapidement pour procéder au changement des pièces défectueuses sur cet appareil. Malgré une vidange partielle du château d'eau, plusieurs jours ont été nécessaires pour que le taux de chlore revienne à la normale.

Pendant cette période, des tests de chlore ont été réalisés matin et soir par nos soins.

Compte-tenu du taux de chlore redevenu dans la norme, l'eau du robinet était de nouveau potable. Le laboratoire Terana Cantal effectue des analyses environ tous les quinze jours. Nous sommes bien conscients du désagrément provoqué, nous avons essayé de faire au mieux pour que la situation redevienne à la normale assez rapidement.



La Voirie

Don : Le 6 janvier dernier, Mme le Maire, Geneviève Marquet a signé l'acte notarié avec la famille Boudou Combes pour le don à la commune de deux petites parcelles à La Darse.
Honoraires notariaux : 147,56 €. Nous les remercions chaleureusement pour ce geste.



Cette année, des travaux de voirie étaient programmés pour le mois de mai. Malheureusement, en raison du carnet de commandes de l'entreprise Caumon Nau, ils n'ont pu débuter qu'en septembre. Ces travaux étaient nécessaires sur le secteur du Rivet, Joanny, Belou, La Caminade, La Barrière pour rejoindre le centre-bourg ainsi que La Darse (banquettes, point à temps, goudronnage, passages et aqueducs) ont été repris ou refaits pour **un montant de devis de 26 465 € H.T.**



Le chemin de La Calvetie a été entièrement goudronné par cette même entreprise pour un **montant de 8928 € T.T.C.**



L'épaveuse a été passée deux fois cette année, comme habituellement, par l'entreprise Guillaume Figeac de Saint Santin (12) :

- Mi-mai, sur la totalité de la voie communale goudronnée (nettoyage des bas-côtés),
- Fin octobre, un deuxième passage sur la totalité des voies goudronnées et des chemins (bas-côtés et talus).

Signalisation :

Afin que les poids lourds ne s'engagent pas sur la route principale allant dans le bourg, nous avons demandé que les panneaux directionnels en bordure de la RD28 soient remplacés par deux panneaux "Centre-Bourg". Cela devrait éviter bien des désagréments. Nous remercions vivement le Centre Routier Départemental de Mours.



Il nous a été également demandé l'installation d'un miroir à l'intersection de La Volte. Nous prévoyons de l'installer rapidement depuis que nous sommes en possession des documents administratifs nécessaires. Nous souhaitons vraiment qu'il permette une meilleure visibilité sur ce carrefour.

La commune du Trioulou ne dispose pas à ce jour d'un agent d'entretien. La mairie, sous la houlette de Geneviève Marquet, Maire, emploie Patrick Puissant de mars à décembre dans le cadre de l'association Dispo Services de Mours au rythme d'un jour par semaine pour réaliser différents travaux d'entretien (débroussaillage du centre du village, ainsi que divers chemins communaux dont celui qui dessert la station de pompage ainsi que le tour du château d'eau, l'entretien du cimetière, le contour des bâtiments communaux, les coupes d'eau...).



Nous souhaitons vivement le remercier pour son expérience, son sérieux, son dévouement, son autonomie.

Une demande de D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été faite en début du mois de décembre pour les travaux prévus en 2024.

Nous le redisons, nous comptons aussi sur le civisme de nos administrés, afin de protéger au mieux tous les chemins de la commune !

Projets 2024 (suivant les prévisions budgétaires) :

Goudronnage de la place de l'église, curage de fossés, dérasage sur les côtés, réfection de chemins....

Les Bâtiments Communaux

Tout d'abord, le joug de l' église a été changé cette année, comme vous pouvez le voir sur les photos suivantes. Un vrai coup de neuf ! Bravo pour ce résultat et merci à l'entreprise Brouillet et Fils de Malemort en Corrèze.



Divers travaux ont eu lieu tout au long de l'année tels des aménagements électriques, des réparations de fuites ou changements d'ampoules. Comme chaque année, la bannière a été déployée au printemps et rangée en automne grâce à Thérèse et Charles Persouyre ainsi que Elsa Cornaro de Curton. Nous les remercions.



L'église Saint-Blaise a été le cadre d'une restitution de stage avec Chrys Guyot-Lonait, pianiste et chef de chœur à Lyon et la chorale « Les Troubadours Bagnacois », le 14 octobre.

Eglise du Trioulou
Concert Gratuit
Restitution du stage
de *Chrys Guyot-Lonait*
organisé par
la chorale des
Troubadours Bagnacois
Samedi 14 Octobre
19 h

Donneries de concert :
- Vendredi 13 octobre (19h à 21h)
- Samedi 14 octobre (19h à 21h)
- Dimanche 15 octobre (11h30 à 13h30)
L'inscription est obligatoire :
06 29 41 02 20
troubadoursbagnacois@gmail.com



De plus, côté salle des fêtes et halle, la commission de sécurité d'Aurillac est passée le mardi 29 août en présence de Mesdames Cornaro de Curton et Broussal. Le lieutenant Rodier et Mme Algoët ont émis un avis favorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement. M. Devez avait réalisé tous les travaux nécessaires. Un immense merci à lui !

Outre les locations par des particuliers et les événements organisés par notre commune, la halle a été le lieu de plusieurs manifestations cette année.

Les 22 et 23 mai, quatre groupes, soit 80 randonneurs, en séjour au Domaine de La Châtaigneraie ont été accueillis sous la halle avant le départ de la randonnée « Des Abeilles au Miel ».



Le 25 juin, la chorale « A travers chants » de Maurs, présidée par Mme Maria Cerles, a choisi la halle pour sa dernière répétition avant les vacances d'été.



Le 17 août, Le Tour du Cantal Pédestre a fait étape sous la halle pour leur pique-nique avant de poursuivre leur randonnée sur les chemins du Trioulou et de Saint-Santin-de-Maurs.

Le 9 septembre, les électrodes du défibrillateur ont été changées par Mme Geneviève Marquet et Mme Elsa Cornaro de Curton.

L' appartement au premier étage du bâtiment municipal a été loué de la mi-mai à la mi-septembre à une guide accompagnatrice de randonnées et de tourisme au Village de Vacances La Châtaigneraie à Maurs. Sa présence a été très agréable et nous sommes heureux de l'avoir reçue.

Enfin, suite au départ de Mme Andrée Mazard courant juillet, la maison du bourg a été louée à partir du 1er août à un charmant couple de jeunes très sympathiques, Noémie Colomb et Dorian Lalo, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre village. Nous sommes ravis de votre venue au Trioulou !



L'Environnement, la Culture et le Tourisme

En fin d'année dernière, nous avons fait le choix de décorer le village avec de nouvelles fleurs plantées en pleine terre, persistantes, résistantes au gel et aux grosses chaleurs et ne nécessitant pas ou très peu d'arrosage. Les neuf croix du village ainsi que la basse et le talus devant la mairie ont commencé à laisser apparaître de nouvelles couleurs qui égayent, de manière plus durable, notre village tout en en respectant davantage ses ressources en eau. Un désherbage autour de ces plantations et une taille seront effectués avant le début du printemps pour permettre un fleurissement plus important pour cette deuxième année d'existence.

Avant la saison touristique, nous avons nettoyé les panneaux du sentier pédestre « Des abeilles au miel » et installé un nouveau banc. Celui-ci est à l'ombre, à proximité du ruisseau de l'Aujou et de sa belle vue, pour permettre un bon gouter ou juste une petite pause avant de se lancer dans la dernière grande montée vers le village (nous remercions la famille Pujols qui a mis à disposition une petite parcelle pour cette installation).



Nous avons également accueilli une équipe de la Fédération Française de Randonnée qui est venue pour baliser de nouveau le sentier et ainsi permettre à tous nos visiteurs marcheurs de se promener sereinement, sans hésitation, sur le territoire de la commune. A leur retour, nous leur avons offert une petite pause à la mairie pour les remercier.



Comme déjà expliqué dans les pages du CCAS, la commission Environnement, Culture et Tourisme a conjointement organisé la journée de nettoyage du village au mois d'Avril. Une bonne équipe a participé au « nettoyage de printemps » de la mairie, au nettoyage des croix et de leurs plantations et bien évidemment à l'enlèvement des encombrants chez les particuliers l'ayant demandé. Merci à tous les participants de votre forte implication qui permet tous les ans le succès de cette belle journée, importante et efficace !

Nous avons également eu la joie de vous retrouver nombreux, en famille et entre amis lors d'une belle journée d'été, le samedi 5 août. Au programme, parties de pétanque sur le terrain inauguré l'année dernière suivies du désormais traditionnel marché nocturne des producteurs de pays qui, cette année, vous offrait deux animations très particulières : une animation karaoké tout au long de la soirée et jusqu'à tard dans la nuit avec Patricia des « Libres Chanteurs » et deux pièces de théâtre sous la halle, habillée pour l'occasion, avec la troupe « Les Amis de la Châtaigneraie » pour « La farce du pharmacien » et « Le pied de chaise de la sous-préfète ». Bonne humeur, fous-rires et belles mélodies étaient de la soirée ! Un merci tout particulier aux acteurs qui n'ont pas économisé leurs soirées avec de nombreuses répétitions et aux producteurs qui savent régaler tous nos convives, de plus en plus nombreux. En effet, cette année, nous étions pratiquement 300 personnes à table !



Et nous remercions évidemment tous les membres de la Commission Environnement, Culture et Tourisme, membres du Conseil Municipal et habitants du village pour leur active participation au bon déroulement de cette journée.

Inauguration du site internet du village :

Depuis plusieurs mois, et comme nous vous l'avions annoncé dans nos « engagements de Campagne », les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme ont travaillé assidument à la création du contenu du site et à sa mise en forme avec l'aide de l'agence ALTApod, dirigée par Monsieur Patrick Giraud. Vous y trouverez toutes les informations sur la vie du village, les activités du Conseil Municipal, les renseignements administratifs, les liens utiles, les informations touristiques. Nous aurons également très prochainement une section sur les gîtes de la commune dès que nous aurons reçu photos, renseignements et liens pour en faire la promotion.

Ce site est donc un nouvel outil pour permettre à l'ensemble des habitants du village d'avoir directement accès à l'actualité de notre petite communauté mais également de partager de manière plus large avec familles et amis n'habitant pas sur notre territoire. C'est aussi le moyen de présenter, d'une manière dynamique et actualisée, aux marcheurs, touristes ou visiteurs occasionnels d'ici et d'ailleurs comment il fait bon vivre au Trioulou.

Le site a été inauguré lors d'une cérémonie où vous étiez tous invités, le vendredi 3 novembre, en présence de Madame Geneviève Marquet, Maire, des membres du Conseil Municipal et de Monsieur Patrick Giraud. Madame Marquet, lors de son discours, a chaleureusement remercié toutes les personnes impliquées dans cette réalisation.



N'hésitez pas à le consulter régulièrement à l'adresse suivante : www.le-trioulou.fr pour y trouver les dernières actualités du village. Et n'hésitez pas non plus à le partager largement auprès de vos familles et amis.

Ce site est dynamique, nous allons le faire vivre au fil de notre actualité et nous sommes également à l'écoute de vos commentaires et propositions pour en faire un vecteur de communication encore plus complet et attrayant.



Nous avons également eu le plaisir de vous retrouver cette année pour une Animation de Noël le dimanche 3 décembre dans l'église du Trioulou avec l'association « Les Vieilles Romances » et Sylvie Barthel que nous remercions ici vivement. Nous avons ensuite partagé tous ensemble un goûter de Noël à la mairie. (A l'heure du bouclage de ce bulletin nous n'avons pas encore les photos de ce moment partagé puisqu'il n'a pas encore eu lieu mais vous pourrez les retrouver sur notre site internet très prochainement).

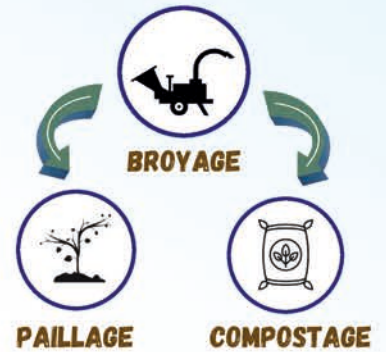
Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 avec de belles animations et de bons moments partagés tous ensemble !

Les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou et Christophe Perrot.

TRI SELECTIF



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIE



MOBILIER



FERRAILLE



GRAVATS



DÉCHETS VERTS



PILES & AMPOULES



GROS CARTONS



ENCOMBRANTS



APPAREILS ÉLECTRONIQUES



TEXTILE MAROQUINERIE



BOIS



PRODUITS TOXIQUES



MÉDICAMENTS



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Saint-Constant / Fournoulès et Saint-Santin de Maurs

Enseignants par sections et effectifs :

Mme Boutonnet	M. Rouzières	M. Cabanes	Mme Vignal
1 TPS 7PS 13 MS	9 GS 5CP	15 CE1 9 CE2	10 CM1 13 CM2
21	14	24	23

1 TPS en plus à la rentrée de janvier 2024.

Présentation du projet pédagogique 2023/2024 :

Maternelle (Saint-Constant)	GS/CP Saint-Santin	CE/CM Saint-Constant
Ludothèque de Mourjou	Intervention de l'infirmière scolaire	Intervention de l'infirmière scolaire
CPIE Les insectes au bord du chemin	Intervention en occitan	Intervention en occitan
Pompiers de Maurs	CPIE	CPIE
Initiation ski et luge au Lioran	Projet Ecole et Cinéma	Labellisation E3D : composteurs
Sorties EPS	Sortie au musée	Sortie à Decazeville : cinéma et street art
Intervention en occitan	Sorties EPS	Rugby flag
Médiathèque de Decazeville		Ski
Jardin conté La Ségalassière		Piscine
Spectacle Planète Mômes		Spectacle de la Com Com, projet avec France Alzheimer
Spectacle de la Com Com		
Goûter de Noël avec l'intervention d'un magicien		
Fête des écoles		
Sortie de fin d'année Rocamadour (visite en petit train et Rocher des Aigles)		

Les élèves de CM participeront cette année encore à une lecture pour l'armistice du 11 novembre.



RET

Un RET, Réseau Educatif de Territoire remplacera le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) actuel. Une convention vient d'être signée entre les communes de Saint-Constant-Fournoulès, Saint-Santin-de-Maurs, Le Trioulou et Montmurat. Il y aura dorénavant une direction unique.



Le Comité des Fêtes

Le désormais traditionnel quine organisé par le Comité des fêtes pour les habitants de la commune a eu lieu le samedi 18 février 2023. Pour rappel, la covid avait bouleversé son organisation les années précédentes et la dernière soirée quine remontait au 4 septembre 2021. Pour cette édition 2023, 68 personnes étaient présentes. Comme toujours, dans une ambiance chaleureuse, tout le monde était ravi de se retrouver ou de se rencontrer puisque de nouveaux habitants avaient répondu présents à l'invitation. Très chanceux et moins chanceux ont pu déguster une soupe au fromage et des crêpes préparées par les bénévoles. Un moment convivial apprécié par tous !



Le dimanche 10 septembre 2023 a eu lieu le seizième vide-greniers. Une chaleur qui semble avoir découragé des visiteurs puisque la fréquentation a été plus faible que les années précédentes. Une journée qui reste toutefois un succès puisque près de 500 repas ont été servis sur la journée et la bonne ambiance était au rendez-vous.



L'assemblée générale du Comité des fêtes se tiendra le samedi 17 février 2024. Le bureau invite l'ensemble des habitants du Trioulou à venir y participer. L'association a en effet toujours besoin de bonnes volontés et de bénévoles, chacun pouvant contribuer à sa façon au dynamisme et à la pérennité de ce comité qui fêtera bientôt ses 20 ans. Vous pouvez également prendre note de la date du prochain quine. Ouvert à tous les habitants de la commune, il aura lieu le samedi 24 février 2024.

Le Comité des fêtes remercie chaleureusement les personnes qui ont cuisiné ou donné des lots pour le quine (notamment les chasseurs) ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Belles fêtes de fin d'année

et meilleurs vœux pour 2024 !!!



"Les Vieilles Romances"

L'association poursuit son beau chemin... De maisons de retraite en repas de clubs, "Les Vieilles Romances" ont fait chanter et danser !!! Quel bonheur à chaque fois d'apporter joie et gaité pour une après-midi et de voir les étoiles dans les yeux des spectateurs.

N'hésitez pas à les contacter, ambiance musette rétro, esprit guinguette assuré.

Tél : 06 74 38 18 53



"Les Vieilles Romances" vous souhaitent de Belles Fêtes de fin d'année.



L'association remercie chaleureusement la municipalité du Trioulou pour la subvention aux associations.

L'Association Communale de Chasse Agréée

Le bureau reste à l'identique :

Président : Dominique CANTALOUBE

Secrétaire : Frédéric BLANC

Trésorier : Patrick ROQUIER

L'équipe de chasseurs compte une vingtaine de membres qui restent toujours dans le respect des bonnes pratiques de sécurité de chasse.

Nous remercions les propriétaires qui nous accordent le droit de chasser sur leurs propriétés.

Joyeuse Année à tous !



Tarifs Communaux

Lors de la réunion du 20 novembre 2023, le Conseil Municipal a fixé comme suit les différents tarifs communaux pour 2024 :

Eau :

- Abonnement 60 € - mètre cube consommé : 0.95 €
- Redevance prélèvement : 0.058 € par mètre cube consommé
- Ouverture compteur : Les travaux de raccordement doivent être réalisés par une entreprise agréée et connue de la Mairie (Entreprises Caumon Nau, Blat, Quercy Entreprise). Le compteur est toujours fourni par la Mairie. En revanche, le reste des fournitures (coffret, robinet avant compteur, vannes "enterrées"...) est fourni par l'entreprise.

Prix du compteur : 120 €

Concession cimetière :

- * 80 € le mètre carré, versé en totalité à la commune.
- * cases columbarium : 350 € pour une période de 30 ans.

Location salle polyvalente :

- Habitant commune : 50 € + consommation électrique (0.50 € le kw consommé),
- Extérieurs à la commune : 120 € + consommation électrique (0.50 € le kw consommé),
- Supplément de 20€ pour la vaisselle,
- Caution de 1000 € demandée avant chaque location ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques de responsabilité civile-habitation,
- Pour les associations de la commune, la location est gratuite.

L'Etat Civil

Nouveau-né :



Jules Pujols (Laveissière) le 23 novembre,

Ils se sont dit oui :



Shana Brasquies et Rémi Gales (La Calvétie) le 16 septembre,

Nouveaux habitants ou propriétaires :



Cécile et Pascal Besse (La Calvétie),
Noémie Colomb et Dorian Lalo (Le Bourg),
Charlotte Monestier et Lionel Danglades (La Pachésie).

Liste électorale :

Suite à la réunion de la commission de la liste électorale qui s'est déroulée le 24 octobre dernier en mairie du Trioulou, nous avons procédé à la radiation de 5 personnes. Elles ne remplissaient plus les conditions pour être électeur ou étaient décédées : à ce jour nous avons 84 inscrits : 43 hommes et 41 femmes.

Nous invitons les habitants qui ne sont pas encore électeur à se faire inscrire sur la liste électorale, soit en se rendant à la mairie, soit sur internet (www.service-public.fr).

Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté.

LE TRIOULOU

Élagage des arbres

*L'Union du Cantal
Samedi 7 Janvier 2023*

En cette fin d'année, Geneviève Marquet, maire de la commune, et les membres du conseil municipal ont souhaité faire élaguer les arbres de la place de l'église. Parmi eux, un grand platane, n'ayant pas été taillé depuis de nombreuses années et qui aurait pu devenir un danger en cas de fortes tempêtes et causer d'importantes dégradations. Ce sont deux entreprises bagnacoises qui ont accompli ce travail périlleux à l'aide d'une nacelle de plus de 20 mètres de haut. La municipalité les remercie grandement pour leur professionnalisme et le travail rendu. La municipalité a profité de la présence de la nacelle pour faire réparer une fuite sur la toiture de l'église et remettre l'éclairage sous son clocher. Il est important de poursuivre la surveillance du patrimoine communal afin de le conserver en bon état.



LE TRIOULOU

Journée nettoyage au village

*L'Union du Cantal
Jeudi 6 avril 2023*

La journée de nettoyage du village s'est déroulée ce samedi 15 avril. Une trentaine de bénévoles étaient au rendez-vous autour d'un café et de focaces maison en ce début de matinée. Pendant que certains portaient à la collecte de la ferraille et des encombrants chez les particuliers, d'autres s'activaient au nettoyage des vitres du bâtiment de la mairie, au désherbage du contour des croix, au nettoyage de la vasque de fleurs communale, à la préparation de la pose d'un banc sur le sentier « Des abeilles au miel », ainsi que la préparation du repas pour les bénévoles...

Le déjeuner offert à tous les volontaires a eu lieu dans la salle de la mairie dans une ambiance très conviviale et sous une belle journée. Une note particulière notamment à deux bénévoles qui, comme les années précédentes, nous ont régales avec



Les membres du CCAS, les membres de la commission, les membres du conseil municipal et tous les bénévoles.

pizzas, et pains préparés dans leur four. Tous leurs mets étaient, une nouvelle fois, très bons.
Geneviève Marquet, Maire de la commune et Christophe

Perrot, responsable de la Commission Municipale « Environnement, Culture et Tourisme » ont remercié les participants.

LE TRIOULOU

La matinée marathon du conseil municipal

*L'Union du Cantal
Mardi 15 Février 2023*

En ce dimanche matin du 22 janvier, Geneviève Marquet, maire de la commune, et Elsa Cornaro de Curton, troisième adjointe, étaient présentes au départ de la manifestation, à 10 heures dans la cour de l'école de Saint-Constant, représentant le conseil municipal et témoignant ainsi son soutien au RPI de Saint-Constant Fournouès/Saint-Santin-de-Maurs contre la suppression d'un poste d'enseignant. Beaucoup de monde participait à ce rassemblement. Une opération escargot était organisée de Saint-Constant à Saint-Santin. Ensuite avait lieu à la mairie du Trioulou, ce même jour, en fin de matinée, la première cérémonie des vœux en présentiel de la mandature du conseil municipal. Le maire a souhaité de bons vœux aux administrés présents et a évoqué les réalisations futures pour l'année 2023 : l'interconnexion avec une commune limitrophe, celle de Bagnac. À ce sujet, une réunion d'information aura lieu au printemps.

Il a été demandé aux habitants de continuer à être vigilant sur le réseau d'eau car l'interconnexion prévue ne sera effective que dans un ou deux ans. Dans le cadre de la voirie, la surveillance du réseau communal et le suivi de la réalisation des différents travaux, la pose de miroirs sur deux carrefours dans la traversée du village, le travail sur l'adressage des habitations... sont au programme. Pour les bâtiments communaux, la réalisation de travaux de mise aux normes sous la halle et le remplacement d'un joug (support) sur l'une des deux cloches de l'église... Et enfin, dans le cadre de la commission Environnement, Culture, Tourisme : la création du site internet de la commune, la journée nettoyage durant le printemps et le renouvellement d'une soirée festive le premier samedi du mois d'août avec marché de pays et animation.

Après ce discours, Geneviève Marquet a remercié chaleureusement l'équipe municipale pour son engagement, son dévouement et



Les élus ont échangé avec les habitants.

son attention envers la population ainsi que Maryse Broussal, secrétaire de mairie, et Patrick Puissant, agent d'entretien.

Alexandre Poujols, premier adjoint, a pris la parole pour remercier, au nom du conseil, Geneviève Marquet elle-même pour son implication, sa présence, et évidemment son travail assidu depuis bientôt trois ans en qualité de maire de cette commune.

Puis le maire en a profité pour redire sa satisfaction aux nouveaux habitants d'avoir choisi cette commune pour s'y installer : "Tous ensemble, continuons à œuvrer pour le développement de notre petite commune qui nous est si chère en Châtaigneraie cantalienne."

Lors de cette rencontre, elle a remis à Chantal Four, précédente magistrate, son écharpe de maire, en dressant un historique de ses mandats successifs au service de la commune, et l'a remerciée pour son investissement, cette petite remise officielle n'ayant pu avoir lieu auparavant à cause de la crise sanitaire.

Il est à noter que les deux dernières maires du village sont des femmes et que cette année, seulement 20 % des maires de France font partie de la gente féminine. Après cette simple cérémonie, les membres du conseil municipal ont eu le plaisir d'échanger avec les administrés et de partager le verre de l'amitié.

LE TRIOULOU

Des randonneurs à la découverte des sentiers



Le petit bourg du Trioulou, riche d'un sentier d'interprétation bien sympathique, articulé autour de l'abeille, a été l'objet d'un étrange balai en ces journées pluvieuses du mois de mai. Parti de Saint-Santin, appelé aussi le village double, ce fut tout d'abord un groupe, de mal voyants et de non voyants de l'association Voir Ensemble, piloté par Pierrot et Bernard, deux accompagnateurs en montagne formés à la pratique, qui furent accueillis par le maire qui, en toute sympathie, dressa des tables sous la halle communale pour permettre au groupe d'une trentaine de personnes de partager un beau morceau de soleil. Le lendemain, un autre groupe, piloté lui par Céline et Didier, animateurs de randonnées au même village vacances de la Châtaigneraie à Maurs, de leur emboîter le pas. En deux jours, plus de 80 personnes ont découvert les chemins balisés de ces deux communes pour leur plus grand plaisir. Présente à l'arrivée des groupes et durant le repas, Geneviève Marquet, maire du Trioulou, ravie de l'intérêt porté à sa commune, proposa des boissons chaudes au nom du conseil municipal.

Union du Cantal
Samedi 10 juin 2013

■ MAURS

La Fontayne - Samedi 3 juillet 2013

A travers chants fait escale au Trioulou



Les membres de la chorale « A travers chants », basée à Maurs, se sont retrouvés au Trioulou pour une dernière rencontre en chansons avant les vacances. La municipalité avait mis à leur disposition les bâtiments communaux dont la grande halle construite en 2010 et très appréciée pour ses capacités d'accueil. Cette journée festive était placée sous le signe de l'amitié et la bonne humeur. Geneviève Marquet, maire, et son équipe ont contribué à sa réussite. La chorale « A travers chants » a pour objectif de mettre la pratique du chant à la portée de tous, sans conditions d'âge ou d'expérience et en s'appuyant sur des chants traditionnels, de la variété française ou d'autres répertoires. Elle sera présente au forum des associations à Maurs début septembre. Contact : 06.83.04.05.99 ou margot.bourg@yahoo.fr ■

LE TRIOULOU

OPÉRATION "COUP DE POUCE AUX JEUNES"

Le 30 septembre, en fin d'après-midi, sous des températures chaudes pour la saison, les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales) se sont retrouvés dans la salle de la mairie du Trioulou lors de l'opération "Coup de pouce aux jeunes".

Après la présentation des nouveaux habitants avec leurs enfants, le mot d'accueil par la présidente et le vice-président du CCAS, un carnet de chèques Cdhoc d'une valeur de 40 € a été remis aux bénéficiaires présents. Une quinzaine de jeunes de la commune (de quelques mois jusqu'à 20 ans) étaient concernés. Cette conviviale rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.

L'Union du Cantal - Vendredi 18 octobre 2023

Le Trioulou

"Les Troubadours Bagnacois" en concert au Trioulou



Ce samedi 14 octobre, la superbe petite église Saint-Blaise du Trioulou ouvrait ses portes pour un concert. Après le mot d'accueil de Cécile Rols, Présidente de l'association, la chorale de Bagnac "Les Troubadours Bagnacois" a interprété, en première partie, des chants sacrés ou de variétés très appréciés sous la direction de leur chef de chœur Cathy Lemouzy-Pellat.

En seconde partie, la chorale "Fa Si La Chanter" de Decazeville/Cransac et leur coach vocal Valérie Leroux ont rejoint les choristes de Bagnac. Ensemble, ils ont restitué quatre oeuvres travaillées le jour-même au cours d'un stage formation dirigé par le très grand professionnel et sympathique chef de chœur, musicien, pianiste Chrys Guyot-Lonait qui n'avait pas hésité à faire plus de cinq heures de route...

La cinquantaine de spectateurs présents a passé un très agréable moment auprès de cet ensemble vocal. Un merci particulier aux deux chefs de chœur et aux choristes pour ce superbe temps musical. La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes du village en présence de Mme le Maire, Geneviève Marquet qui, au nom de la municipalité et avec force gentillesse avait accueilli le groupe à leur arrivée ainsi que le public à l'entrée de l'église. Elle a eu l'amabilité de mettre la salle des fêtes à disposition afin de prendre un repas partagé et permettre de clore cette journée par un moment très convivial et festif.

Un grand merci pour cet accueil chaleureux.

Pour information : "Les Troubadours Bagnacois" organisent une soirée cabaret "soirée du vin nouveau" samedi 18 novembre à la salle des fêtes de Bagnac.

*Le Réveil Cantalien
Vendredi 18 octobre 2023*

LE TRIOULOU

Lancement du site internet le-trioulou.fr

Le 3 novembre, les habitants ont découvert le site qui leur permettra de suivre l'actualité du village.



Présentation du nouveau site de la commune.

Depuis plusieurs mois maintenant, les membres de la Commission Environnement, Culture et Tourisme, dont le responsable est Monsieur Christophe Perrot, travaillaient à la création de ce site.

Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de cette

soirée où, après un mot d'accueil et de remerciements de Madame Geneviève Marquet, Maire du Trioulou, Monsieur Patrick Giraud, Directeur de l'agence ALTApod, sélectionnée pour la réalisation du site, a présenté ce projet fraîchement abouti.

Une mise à jour devra être effectuée régulièrement afin que cet outil de communication suive l'actualité du village. Cette initiative concrétise l'un des engagements de l'équipe municipale.

Site : le-trioulou.fr



INVITATION

Geneviève Marquet, Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers municipaux du Trioulou,
La Secrétaire de Mairie
vous convient à la Présentation des Voeux



DIMANCHE 21 JANVIER 2024

à 11h00

dans la salle de la Mairie du Trioulou

Après la cérémonie, nous aurons le plaisir d'échanger
avec vous tous et toutes et de partager le verre de
l'amitié !



Meilleurs Vœux !



Mairie

Le Bourg – 15600 Le Trioulou

Tél. : 04 71 49 15 15

(Portable de Mme Le Maire : 06 79 40 78 81)

Email : trioulou.mairie@wanadoo.fr / Site internet : www.le-trioulou.fr

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi – 9h à 12h